



Rapport résumé des décisions prises par le conseil communal le 22 mai 2025

Date de l'annonce publique de la séance: 14/05/2025

Date de la convocation des conseillers: 14/05/2025

Présents: M. PINTO Louis, bourgmestre
MM. HERR Jeff et TOISUL Jeannot, échevins
Mmes BISENIUS Anne Holm et WAGNER Nathalie, conseillères
MM. CONSRUCK Jos, DECKER Guy, MARGUE Charles,
MATHIAS Marc, ROBERT Patrick et SCHMALEN Joël, conseillers
M. WEYLAND Yves, secrétaire communal

Absents excusés : M. MARGUE Charles, jusqu'au point 3
Mme WAGNER Nathalie, à partir du point 24

Début de la séance : 14.00 heures

Le conseil communal,

1- Rapport de la dernière séance

Approuve unanimement le rapport résumé de la séance du 13 mars 2025.

2A- Informations

- Un membre de la commission des affaires sportives fait parvenir sa démission pour des raisons personnelles.
- Un membre de la commission de la communication et des médias fait parvenir sa démission pour des raisons personnelles.
- Le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité donne sous certaines conditions l'autorisation à l'Administration de la nature et des forêts pour la création de 2 mardelles au massif forestier « Seitert » sur la parcelle cadastrale 2010.
- Le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité donne sous certaines conditions l'autorisation au syndicat intercommunal Sicona pour la mise en œuvre d'un plan de gestion dans le cadre de mesures de gestion, de restauration ou d'amélioration des mares existantes sur les territoires des communes membres.
- Le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité modifie son autorisation numéro 100255 du 10 mai 2022 accordée au Corps Grand-Ducal d'Incendie et de Secours dans le cadre de l'entraînement de chiens sauveteurs sur l'ensemble des zones forestières du Grand-Duché.
- Le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité donne sous certaines conditions l'autorisation à la société AGEDOC pour la réalisation d'un déblaiement d'environ 143m3 dans le cadre de la rénovation de l'ancien Café Prommenschenkel.
- Le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité donne sous certaines conditions l'autorisation à la société Crown Development S.à.r.l. pour la destruction d'un biotope dans le cadre de la réalisation d'un PAP sur le site de l'entreprise Rotarex.
- Le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité donne sous certaines conditions l'autorisation à l'asbl Kiwanis Club Uelzechtdall pour l'organisation d'une marche gourmande le 23 juin 2025 sur le territoire de la commune de Mersch.

2B- Implantation d'une pharmacie à Lintgen

Décide unanimement de donner un avis favorable quant à la création d'une nouvelle concession pour l'implantation d'une pharmacie à Lintgen.

3- Approbation d'un acte notarial conclu entre l'Administration communale de Lintgen et les époux Decker-Splicks

Conformément à l'article 20 de la loi communale, le conseiller Decker Guy quitte la salle.

Décide unanimement d'approuver l'acte de vente dressé en date du 23 avril 2025 par Maître Mireille Hames, par lequel les époux Decker-Splicks déclarent vendre à l'Administration communale de Lintgen 3 parcelles, inscrites au cadastre de la commune de Lintgen, section B de Gosselange et Prettingen, sous les numéros 273/467, 273/1478 et 273/1479, lieu-dit « Oben dem Mamerweg », terre labourable, d'une contenance totale de 78 ares et 40 centiares.

4- Approbation d'un acte notarial conclu entre l'Administration communale de Lintgen et Madame Virginie Marie Ries

Conformément à l'article 20 de la loi communale, le conseiller Decker Guy quitte la salle.

Décide unanimement d'approuver l'acte de vente dressé en date du 23 avril 2025 par Maître Mireille Hames, par lequel Madame Virginie Marie Ries déclare vendre à l'Administration communale de Lintgen une parcelle, inscrite au cadastre de la commune de Lintgen, section A de Lintgen, sous le numéro 570/3537, lieu-dit « In Gaesel », pré, d'une contenance de 1 hectare, 9 ares et 50 centiares.

5- Approbation d'un compromis de vente entre l'Administration communale de Lintgen et les consorts Wies

Décide unanimement d'approuver le compromis de vente conclu en date du 4 avril 2025 entre l'Administration communale de Lintgen, Mme Simone Lucie Wies et M. Georges Robert Wies concernant l'acquisition d'une forêt de 5 hectares et 60 centiares pour le prix de 74.088,80 €.

6- Droit de préemption

Décide unanimement de renoncer à l'exercice du droit de préemption sur les parcelles, inscrites au cadastre de la commune de Lintgen, section B de Gosseldange et Prettingen, sous les numéros 460/26 et 482/0, lieu-dit « In der Hoscht », prés, d'une contenance totale de 31 ares et 70 centiares.

7- Approbation d'un contrat de bail conclu entre le collège des bourgmestre et échevins et Monsieur João Lopes Da Silva

Décide unanimement d'approuver le contrat de bail conclu en date du 19 mars 2025 entre le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lintgen et Monsieur João Lopes Da Silva, au sujet d'une maison d'habitation avec place et toutes appartenances et dépendances sise à L-7456 Lintgen, 8, Place Roschten.

8A- Approbation d'un contrat de bail conclu entre l'Administration communale de Lintgen et Gutt Wunnen asbl concernant une maison unifamiliale sise à L-7450 Lintgen, 58, rue Principale

Décide unanimement d'approuver le contrat de bail concernant la location d'une maison unifamiliale sise à L-7450 Lintgen, 58, rue Principale, conclu le 1^{er} avril 2025 entre l'Administration communale de Lintgen et l'association Gutt Wunnen asbl.

8B- Approbation d'un contrat de bail conclu entre l'Administration communale de Lintgen et Gutt Wunnen asbl concernant une maison unifamiliale sise à L-7447 Lintgen, 13, rte de Fischbach

Décide unanimement d'approuver le contrat de bail concernant la location d'une maison unifamiliale sise à L-7447 Lintgen, 13, rte de Fischbach, conclu le 1^{er} avril 2025 entre l'Administration communale de Lintgen et l'association Gutt Wunnen asbl.

9A- Approbation d'un contrat de bail conclu entre l'Administration communale de Lintgen et Gutt Wunnen asbl concernant une maison unifamiliale sise à L-7448 Lintgen, 4, rue de la Gare

Décide unanimement d'approuver le contrat de bail concernant la location d'une maison unifamiliale sise à L-7448 Lintgen, 4, rue de la Gare, conclu le 21 mars 2025 entre l'Administration communale de Lintgen et l'association Gutt Wunnen asbl.

9B- Approbation d'un contrat de bail conclu entre l'Administration communale de Lintgen et Gutt Wunnen asbl concernant une maison unifamiliale sise à L-7442 Lintgen, 1, rue Burgberg

Décide unanimement d'approuver le contrat de bail concernant la location d'une maison unifamiliale sise à L-7442 Lintgen, 1, rue Burgberg, conclu le 29 avril 2025 entre l'Administration communale de Lintgen et l'association Gutt Wunnen asbl.

10- Approbation de la convention 2025 avec l'association « Gutt Wunnen asbl »

Décide unanimement d'approuver la convention pour l'exercice 2025 conclue en date du 18 mars 2025 entre « Gutt Wunnen asbl », ayant son siège au 35, rue de la Gare à L-7535 Mersch et l'Office Social Mersch, l'Office Social Steinsel-Lorentzweiler, l'Administration communale de Bissen, l'Administration communale de Helperknapp, l'Administration communale de Lintgen, l'Administration communale de Lorentzweiler, l'Administration communale de Mersch et l'Administration communale de Steinsel.

11- Approbation de la convention 2025 concernant le Club Aktiv Plus appelé « Club Uelzechtdall »

Décide unanimement d'approuver la convention portant sur l'année 2025 conclue en date du 16 janvier 2025 entre le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, l'Association Uelzechtdall a.s.b.l. et les collègues échevinaux des communes de Bissen, Helperknapp, Fischbach, Heffingen, Lintgen, Lorentzweiler, Mersch et Steinsel, concernant le Club Aktiv Plus appelé « Club Uelzechtdall ».

12- Approbation de l'état des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2024

Décide unanimement d'admettre :

- en reprises provisoires : 43.682,49 €
- en décharges : 1.510,76 €
- Total : 45.193,25 €

Conformément à l'article 83 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal accorde au collège des bourgmestre et échevins l'autorisation de poursuivre en justice les débiteurs qui figurent audit état.

13- Approbation d'un crédit supplémentaire au budget de l'exercice 2025

Considérant que la commune est confrontée à beaucoup plus de demandes de subventions écologiques que les années précédentes, le conseil communal décide unanimement de voter un crédit supplémentaire de 50.000.-€ à l'article 3/532/648120/99001 du budget de l'exercice 2025.

14- Approbation du devis concernant des travaux d'infrastructures à Prettingen

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 2.812.000.-€ TTC relatif à des travaux d'infrastructures à Prettingen.

15- Approbation du devis et d'un crédit supplémentaire concernant la réparation de 10 chambranles dans la Maison Relais à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 10.000.- € TTC concernant la réparation de 10 chambranles dans la Maison Relais à Lintgen et de voter un crédit supplémentaire de 10.000.-€.

16- Approbation du devis et d'un crédit supplémentaire concernant la prolongation du trottoir dans la rue Knepel à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 45.000.- € TTC concernant la prolongation du trottoir dans la rue Knepel à Lintgen et de voter un crédit supplémentaire de 45.000.-€.

17- Approbation du devis et d'un crédit supplémentaire concernant la stabilisation d'un mur de soutènement au cimetière à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 150.000.- € TTC concernant la stabilisation d'un mur de soutènement au cimetière à Lintgen et de voter un crédit supplémentaire de 150.000.-€.

18- Approbation du devis et d'un crédit supplémentaire concernant l'installation d'un détecteur pour mesurer la qualité de l'air

Décide unanimement d'approuver le devis au montant total de 15.000.- € TTC concernant l'installation d'un détecteur pour mesurer la qualité de l'air et de voter un crédit supplémentaire de 15.000.-€.

19- Approbation d'un contrat d'ingénieur concernant l'agrandissement du terrain de football synthétique à Lintgen

Décide unanimement d'approuver le contrat d'ingénieur concernant l'agrandissement du terrain de football synthétique à Lintgen, dressé par le bureau d'études Schroeder & Associés en date du 11 mars 2025.

20- Approbation de l'organisation de l'enseignement musical dans la commune de Lintgen pour l'année scolaire 2025/2026

Décide unanimement d'approuver l'organisation de l'enseignement musical dans la commune de Lintgen pour l'année scolaire 2025/2026, établie par l'Union Grand-Duc Adolphe (UGDA), et d'approuver le tarif unitaire pour une heure de cours hebdomadaire pour l'année scolaire 2025/2026, au montant de 6.912,53 €.

21- Allocation de subsides à diverses associations luxembourgeoises sans but lucratif pour l'année 2025

Décide unanimement d'allouer un subside aux associations luxembourgeoises sans but lucratif suivantes pour l'année 2025 :

• SOS Détresse	100.- €
• CNFL	100.- €
• Plooschter Projet	100.- €
• Médecins sans frontières	100.- €
• Beieveräin Kanton Miersch	100.- €
• Landjugend a Jongbaueren	100.- €
• Chrëschte mam Sahel	100.- €
• Rokku mi Rokka	100.- €
• AVR	100.- €
• SOS Villages d'enfants	100.- €

22- Allocation d'un subside extraordinaire à l'association sportive FC Minerva pour l'organisation du tournoi « Ouschtercamp » à Lintgen

Décide unanimement d'allouer un subside extraordinaire au montant de 400.-€ à l'association locale FC Minerva pour l'organisation du tournoi « Ouschtercamp » en date du 19 avril 2025 à Lintgen.

23- Divers

- Le bureau MC Luxembourg fait parvenir le bilan annuel de l'exercice 2024 du Pacte Logement.
- Landakademie fait parvenir de rapport de leur plateforme 2025.
- Le collège échevinal présente différents avis dans le cadre du projet de réaménagement de la cour de l'école fondamentale C2-4.

SEANCE A HUIS CLOS

24- Proposition de réaffectation aux postes vacants d'instituteurs/trices dans le cadre de la 1^{re} liste des postes vacants

Deux vacances de poste ont été publiées sur la 1^{re} liste des postes vacants du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Fin de la séance: 15 :35 heures

Vu et approuvé

les décisions prises par le conseil communal

en séance du 22 mai 2025

(points 1 à 24 de l'ordre du jour)

Le conseil communal,